

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-689760

128688

Optique

Autres



Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03068

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BAB A KHA DOOJ

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 071573277

Total des frais engagés : \_\_\_\_\_ Dhs

Dr. Abdelhak BOUCHTA

OPHTHALMOLOGISTE

70, Rue Allah Ben Abdellah  
Casablanca

Tél. : 0522 47 44 45 / 0522 47 14 77

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/08/22

Nom et prénom du malade : BAB A KHA DOOJ

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Me de spadri

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

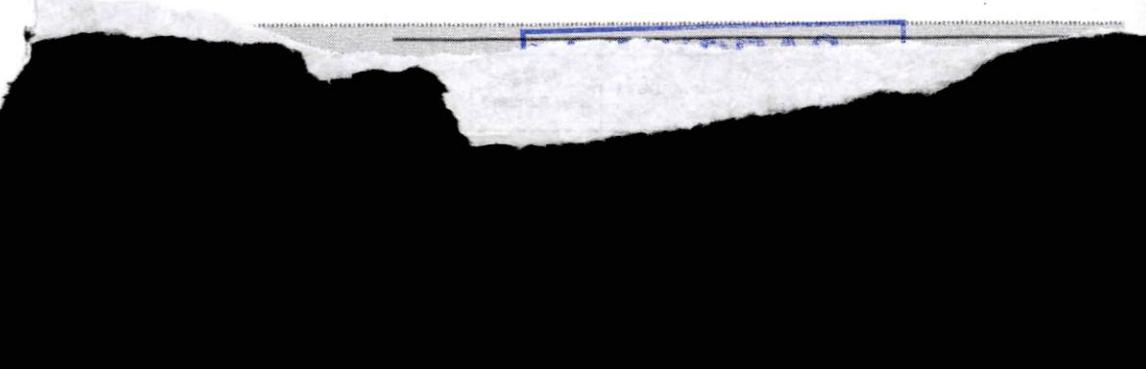
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 15/08/22

Signature de l'adhérent(e) :



## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du M attestant le Paiement des A
16/08/22	G		Dr. <i>Satut</i>	INP : 09103833-X Abdelha BOUCHTA OPHTALMOLOGISTE 70, Rue Allah Ben Abdellah Casablanca - 101472

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr.SAJID Dyari Pharmacie SBD Mardj Fax: 03-22766949 	15/08/22	150,-

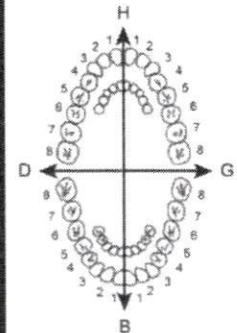
## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

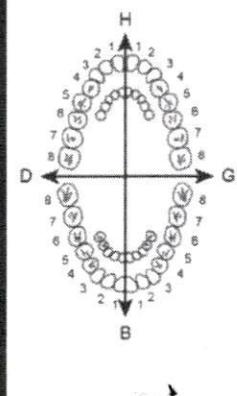
#### AUXILIAIRES MEDICAUX

### **VIOLET ADHERENT**

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F  
PROTHÉSES DENTAIRES



**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

دكتور ابراهيم بوعصتا

DOCTEUR ABDRAHIM BOUCHTA

SPECIALISTE DES MALADIES ET CHIRURGIE DES YEUX

STRABOLOGIE-LENTELLLES DE CONTACT-LASER-ANGIOGRAPHIE  
MEMBRE DE LA SOCIETE FRANCAISE D'OPHTALMOLOGIE

70, RUE ALLAL BEN ABDELLAH - 1ER ETAGE - CASABLANCA  
TEL: 05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72

لهم جعل جسمك في خيرك وجعل جسمك في خيرك  
05 22 47 33 45 / 05 22 47 14 72 : لهم

Casablanca

15/08/2011

دكتور ابراهيم بوعصتا

15/08/2011

لهم جعل جسمك في خيرك وجعل جسمك في خيرك

Dr. ABDRAHIM BOUCHTA  
Dr. OPHALMOLOGIST  
10, Rue Casablanca  
Casablanca  
Tél: 05 22 47 33 45

Dr. ABDRAHIM BOUCHTA  
Dr. OPHALMOLOGIST  
10, Rue Casablanca  
Casablanca  
Tél: 05 22 47 33 45

Dr. ABDRAHIM BOUCHTA  
Dr. OPHALMOLOGIST  
10, Rue Casablanca  
Casablanca  
Tél: 05 22 47 33 45

PHARMACIE EL HAKK  
TLE: 05 22 40 17  
Casablanca

EL HAKK

Casablanca

09 20 24 01 72

&lt;p

**150,00**

2024-11

**LOT**

303769

PPC: 150 DH

...nics ALCON  
4, rue Henri Sainte-Claire Deville  
F-92863 RUEIL-MALMAISON CEDEX

LABORATOIRES ALCON  
4, rue Henri Sainte-Claire Deville  
F-92863 RUEIL-MALMAISON CEDEX

LEVOPHTA 0.05%  
Collyre 5ml  
ZENITH PHARMA  
AMM N° 728/16DMP/21/NR/3  
6118001270354  
LOT/AB/16012021 EXP/06/2023  
FPV: 75,00 DHS

6 118001 070244  
Flucon collyre de 3 ml  
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV  
Laboratoires Sothema  
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMD  
406865  
Fabriqué par  
ALCON CUSI, S.A.  
E-08320 El Masnou - Barcelone

6 118001 070244  
Flucon collyre de 3 ml  
A.M.M. N° 103DMP/21/NCV  
Laboratoires Sothema  
PPV : 22,60 DHS

Remboursable AMD  
406865  
Fabriqué par  
ALCON CUSI, S.A.  
E-08320 El Masnou - Barcelone